

| Rédaction | Validation | Approbation |
|---------------------|------------------|--------------------|
| Directrice adjointe | Fonction | Fonction |
| Sylvie PAYET | Christian CANHAN | Catherine BOUDISSA |
| 01/07/2019 | 01/07/2019 | 01/07/2019 |

SUIVI DES MODIFICATIONS DE LA FICHE DE POSTE

| Date | Version | Nature de la Modification |
|------------|---------|---------------------------|
| 01/07/2019 | 1 | Création |

I. OBJET

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, évaluations neuropsychologiques, soins de remédiation cognitive en lien avec les autres professionnels et plus spécifiquement avec l'ergothérapeute.

II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La Société Parisienne d'Aide à la Santé Mentale est une association créée en 1959. Elle a pour but de favoriser le développement de la santé mentale et notamment des soins appropriés auprès des sujets présentant des troubles mentaux ou psychiques.

Elle étudie, met en place et évalue tous les moyens aptes à prévenir les troubles mentaux ou psychiques et les processus d'exclusion qui peuvent en dépendre, et tous les moyens favorisant la réadaptation, la réhabilitation et l'insertion sociale auprès de ces mêmes sujets et de leur entourage, y compris la formation.

Elle se donne les moyens tant financiers, mobiliers, qu'immobiliers pour réaliser son objet social et possède aujourd'hui des établissements dans le sanitaire et dans le médico-social.

Elle a ouvert en juillet 2011 un établissement innovant de 71 lits situé à Cergy le Haut (95), la Maison Hospitalière.

III. PRESENTATION DE L'UNITE

Hôpital de jour de 25 places, pour des patients atteints de pathologies psychiatriques chroniques (en particulier les étudiants) nécessitant des soins de réadaptation et de réhabilitation avec accompagnement vers le rétablissement.

Le projet de soins sera mis en place en accord avec le patient après un bilan établi de manière pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, infirmiers(ères), éducateurs(rices)) afin de préciser ses capacités et ses limitations au processus de réhabilitation psychosociale.

L'accompagnement vers le rétablissement se fera en contact étroit avec l'environnement du patient (entourage familial, structures sanitaires, médicosociales, sociales et culturelles).

IV. MISSION GLOBALE

- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, évaluations neuropsychologiques, soins de remédiation cognitive en lien avec les autres professionnels et plus spécifiquement avec l'ergothérapeute
- Participation à l'élaboration du projet de soins individualisé

V. PRINCIPALES ACTIVITES

Bilans neuropsychologiques

- les bilans de neurocognition
- les bilans de cognition sociale

Remédiation cognitive en individuel et en groupe.

Remédiation de la cognition sociale.

Visites si nécessaire chez les patients pour évaluer le retentissement au domicile des déficits cognitifs et faciliter le transfert des acquis en situation écologique.

Participation aux différentes réunions de coordination.

VI. DIPLOME REQUIS, COMPETENCES REQUISES ET EXIGENCES REGLEMENTAIRES

Formation – Expérience :

Formation en remédiation cognitive

Savoir-Faire :

- Connaissance des outils d'évaluation neuropsychologique

Savoir-Etre :

- Savoir travailler en équipe multidisciplinaire, notamment avec l'ergothérapeute, Co-animer et structurer les groupes de remédiation cognitive

- Motivation à l'accompagnement des patients dans le processus du rétablissement

VII. LIENS HIERARCHIQUES / LIENS FONCTIONNELS

Unité - Service : Médicale

Responsable hiérarchique : Médecin responsable, Médecin chef, Directrice adjointe, Directeur

VIII. CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Maison Hospitalière 1 place des Pinets 95800 CERGY LE HAUT

Temps de travail : 1516 heures annuel (temps plein)

Rémunération : Selon la convention FEHAP

IX. PRINCIPAUX RISQUES LIES AU POSTE DE TRAVAIL

X. DOCUMENTS ASSOCIES

- Organigramme